

Un programme chargé pour la fête patronale

La fête patronale se déroulera du vendredi 4 au lundi 7 août, sur la place du Champ-de-foire.

Elle débutera donc le vendredi, à 18 heures, avec un défilé de voitures anciennes. Puis, à 19 heures, aura lieu le pot d'ouverture, suivi du lancement de la fête foraine.

Le lendemain, samedi, à 14 heures, concours de pétanque en triplettes au marché couvert. À 15 heures, rassemblement rue Victor-Hugo pour une balade en moto dont le départ est prévu à 16 heures, et tire à la corde organisé par le conseil municipal jeune place du 8-Mai-1945. À 16 h 45, rendez-vous derrière la mairie avec Génération Détente pour une randonnée accompagnée de 5 ou 9 km. À 21 h 30, rendez-vous derrière la mairie pour la retraite aux flambeaux avec départ à 22 heures, accompagné de la fanfare municipale et des majorettes de Lady Dance. Au retour bal gratuit square du 8-Mai-1945, avec DJ Alex36 sono.

Le dimanche, de 8 h 30 à 10 h 30, concours de pêche

organisé par la Montmarauloise à l'étang de Miquet, réservé aux sociétaires, aux Montmaraulois et à leurs invités. Les inscriptions seront prises de 7 h 15 à 8 h 15 et la remise des lots aura lieu à l'étang. Inscriptions : adultes, 10 €, moins de 12 ans, 5 €. Amorçage interdit, pêche à une canne de six mètres maximum, sans moulinet ni élastique, vers de vase interdit, esche naturel ou pâte tenue sur l'hameçon, sous peine de disqualification. À 15 heures, cavalcade de chars avec la fanfare municipale, les majorettes de Lady Dance et la Banda de Jenzat. À 16 heures, spectacle du Jace groupe (variétés), au square du 8 mai 1945. De 17 heures à 17 h 30, dégustation de la pompe aux grattons square du 8-Mai-1945 puis reprise du spectacle. À 20 h 30, dégustation de crêpes au stade avec l'ASM Pétanque. À 22 h 30, feu d'artifice tiré au stade suivi d'une animation musicale au square du 8-Mai-1945.

Le lundi, course cycliste à 15 heures et parade de vélos fleuris avant la course. ■

À NOTER

02/08/2023

MONTMARIAULT. Concours de pêche de la Montmarauloise.

Dans le cadre de la fête patronale, la société de pêche de la Montmarauloise organisera un concours de pêche dimanche 6 août, à l'étang de Miquet. Une animation réservée aux sociétaires et aux habitants de Montmarault, ainsi qu'à leurs invités. Les inscriptions seront prises de 7 h 15 à 8 h 15 et le début du concours a été fixé à 8 h 30. Il se terminera à 10 h 30. La remise des lots suivra, à l'étang. Inscriptions : adultes, 10 €, moins de 12 ans, 5 €. Amorçage interdit, pêche à une canne de six mètres maximum, sans moulinet, ni élastique, vers de vase interdit, esche naturel ou pâte tenue sur l'hameçon, sous peine de disqualification. ■